

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 10

Artikel: La fin des cailles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUS/ VINE
Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Content de peu.

La semaine dernière, on a conduit au cimetière le plus ancien et l'un des plus intéressants pensionnaires de notre Asile des Aveugles.

Edouard Meystre, c'était son nom, fut admis à l'Asile en 1845. Il y est mort à l'âge de septante-deux ans.

Il a vécu soixante-cinq ans, complètement privé des précieuses jouissances que nous procurent trois de nos sens auxquels nous tenons le plus : l'ouïe, la parole et la vue. Sourd-muet, dès sa naissance, il perdit la vue à sept ans, ensuite d'un accident.

Quelle éloquente leçon de patience et de résignation fut l'existence de ce brave homme, pour nous qui ne cessions de maugréer après la vie et qui l'envoyons au diable à la moindre contrariété. Il est vrai que, dans ces moments de faiblesses, nous serions les premiers attrapés si la vie nous prenait au mot.

Malgré ses infirmités, Meystre avait de la vie une meilleure opinion que nous ; il l'aimait. Peut-être en avait-il mieux saisi le sens. Il tira, du peu qui lui restait, un parti que nous ne savons pas toujours trouver dans la pleine jouissance de toutes nos facultés.

Très intelligent, doué d'une adresse et d'une sensibilité que l'exercice avait encore augmentées, le sourd-muet-aveugle faisait l'admiration de ses visiteurs. Au tour, par exemple, c'était un véritable artiste.

Le local qui lui servit longtemps d'atelier, à l'asile, était très sombre. Une étroite ouverture donnait seule accès aux rayons du soleil. Cette ouverture et le mince filet de lumière qu'elle laissait passer tenaient lieu d'horloge au maître de céans. Ils ne pouvaient d'ailleurs lui rendre d'autre service.

« Meystre, dites-nous l'heure qu'il est, lui demandait, par signes, le directeur. »

L'aveugle étendait la main, la promenait un moment de droite et de gauche. Tout à coup, elle s'arrêtait à la rencontre du rayon de lumière, que trahissait une faible sensation de chaleur. La place de ce rayon lui indiquait celle du soleil et partant l'heure de la journée. Il ne s'écartait jamais beaucoup de la vérité.

Ce n'était point dans son atelier seulement que se manifestait l'intelligence de Meystre. La petite scène suivante, que nous a contée une de ses vieilles connaissances, en est une preuve étonnante.

« Un jour — il y a bien trente ans de cela, — nous dit cette personne, je revenais de Villerueve à Ouchy par le bateau. Au nombre des voyageurs que nous primes à Montreux, se trouvait un géologue lausannois, bien connu, mort il y a quelques années. Il était accompagné de Meystre, l'aveugle sourd-muet.

« Les connaissant tous les deux, je m'approchai.

— Alors, messieurs, demandai-je, d'où venez-vous comme cela ?

— Nous venons de la Dent de Jaman, me répondit le géologue.

— De la Dent de Jaman, avec Meystre ? exclama-je, ébahi.

— Oui, monsieur, avec Meystre.

» J'aurais cru à une plaisanterie si leur accoutrement, leurs pioletts, leurs sacs bourrés de pierres ne m'avaient confirmé leur dire.

— Nous venons de faire de la géologie, reprit mon interlocuteur.

» Je n'en croyais plus mes oreilles.

— Vraiment, monsieur, vous voulez rire, fis-je, après un moment. Meystre, faire de la géologie, c'est impossible !

— C'est pourtant la vérité. Et si mon compagnon pouvait parler, il vous expliquerait aussi bien que moi la formation des roches, la théorie des glaciers, enfin la plupart des secrets de notre science. Au seul toucher, il reconnaît la nature de certaines roches.

» Notre conversation avait attiré quelques passagers, qui regardaient, ébahis, cet aveugle équipé comme un clubiste. Leur ébahissement fut plus grand encore quand ils surent qu'il était de plus sourd et muet.

— Monsieur, demanda l'un d'eux au compagnon de Meystre, ce pauvre homme sait-il qu'il est sur un bateau ?

— Je le lui ai dit, répondit le géologue, mais il l'eût deviné sans cela.

— Et connaît-il le nom de ce bateau, demanda encore le passager ?

— Je ne le crois pas ; moi-même j'ignore ce nom. Nous allons demander à mon ami s'il le sait.

» Quand Meystre comprit ce que nous attendions de lui, il sourit malicieusement, semblant dire : « Vous désirez, messieurs, que je vous indique le nom du bateau sur lequel nous sommes... Pourquoi pas !... Rien ne m'est plus facile. »

» Il se recueillit un instant, cherchant à s'orienter, puis, sans trop d'hésitation, il se dirigea vers l'avant du bateau. Arrivé à l'extrémité, il chercha la cloche. Lorsqu'il l'eut trouvée, il promena ses doigts sur le pourtour de celle-ci, découvrit le nom, gravé en relief, palpa les unes après les autres toutes les lettres : il épela-t. A la dernière lettre, il se retourna de notre côté et passa son doigt sur le nom entier, comme s'il eût voulu nous dire : « C'est *Le Rhône*. »

« C'était bien *Le Rhône* ! »

Tout cela ne nous donne-t-il pas à réfléchir, à nous qui avons bon œil, bonne oreille, bonne langue et le reste et qui souvent encore savons si peu ou si mal nous en servir ?

X.

La politique en Amérique.

Nous empruntons à l'*Univers illustré* les curieux détails qu'on va lire sur la manière vraiment étrange dont une partie de la population américaine considère les questions politiques et les hommes qui s'en occupent.

« La politique, en Amérique, est une profession libérale, très libérale pour ceux qui l'exercent.

» Comme en Angleterre, il y a deux grands partis politiques ; au lieu de s'appeler conservateurs et libéraux, ils s'appellent républicains et démocrates. La différence qui existe entre

ces messieurs est celle-ci : les uns sont au pouvoir et cherchent à y rester ; les autres n'y sont pas et cherchent à y entrer. Tout ce que font les uns est condamné à l'avance par les autres, et réciproquement. C'est le *parti-olisme*.

» La bonne société américaine se tient prudemment à l'écart de la politique et des politiciens. Quand un domestique annonce un politicien au salon, son maître lui dit à l'oreille : « Jean, mets l'argenterie sous clef, et fais attention que rien ne traîne dans la maison. » Jean, fidèle à la consigne, fait sentinelle dans le vestibule et, tout en reconduisant le politicien, a l'œil sur les pardessus et les parapluies.

» Au reste, la démocratie américaine ne fait point exception à la règle. Pour devenir chimiste, il faut étudier la chimie ; pour devenir avocat, il faut étudier les lois ; dans une démocratie, pour devenir politicien, il ne faut étudier que ses intérêts. Les gens éclairés, instruits et bien élevés, ne tiennent pas à ce qu'on les confondre avec les héros des carrefours publics, et ils quittent la partie ; les financiers et les gros négociants sont trop occupés pour faire de la politique ; les sénateurs et les députés sont les élus de la populace, et la bonne société se dit : « Non, merci, je reste chez moi. » C'est ainsi que le terrain reste aux médiocrités bruyantes, et qu'il suffit à un homme du monde de *politiquer* pour devenir un déclassé.

» Il faut qu'il arrive à la Maison-Blanche pour inspirer un peu de respect, et encore ! Le gentilhomme américain n'a pas la moindre ambition de se voir trainer dans la boue, de s'entendre appeler « voleur », ousurnommer « l'honnête Jean », « le joyeux Roger », etc. Il entend parfaitement la plaisanterie, mais si vous l'appeliez *sénateur* ou *membre du Congrès*, il vous traduirait en justice pour diffamation de caractère.

» Le président des Etats-Unis lui-même, tout capable, tout intègre qu'il est, n'échappe pas au mépris qu'inspire le politicien chez l'homme du monde. Quand on me demandait, en Amérique, quelles étaient les célébrités dont j'avais fait la connaissance, je répondais généralement : « D'abord j'ai eu l'honneur de présenter mes respects à votre président. » Je manquais invariablement mon effet. « Ah ! vraiment, me disait-on... enfin, vous êtes étranger. » C'était là mon excuse, et les Américains n'allèrent pas jusqu'à m'interdire l'entrée de leurs maisons. »

La fin des cailles.

Notre génération verra la fin des cailles. Nous le devrons aux Anglais. La caille diminue tous les ans.

La caille est un oiseau migrateur qui traverse la Méditerranée deux fois l'an : une fois pour venir en Europe, une fois pour s'en retourner en Afrique. Or, à chaque passage, on en fait de formidables captures. A Alexandrie, des navires entiers sont bondés de cages ; ils vont à Marseille, à Trieste, et leur chargement d'oiseaux s'en va, à travers le continent, jusqu'en

Angleterre. C'est par centaines de mille que l'on expédie les cailles à Londres.

L'agglomération sur le bateau, les coups de mer, en détruisent près de 50 %. Mais on comble vite les vides. Les Arabes n'ont qu'à promener leurs filets sur les plaines de la Basse-Egypte, pendant toute la durée des passages, en octobre et en mai.

Les cailles abandonnent l'Afrique au printemps, essayent de traverser la mer et tombent, le plus souvent, harassées et malades, sur le littoral de la Grèce, dans les îles, en Italie, sur les côtes de Provence, en Espagne. Et là, partout, on les poursuit avec des engins de toutes sortes et on capture sans peine ces oiseaux à moitié morts de faim et de fatigue. A Capri, le massacre est général : on les capture ou on les tue par milliers par jour. A Rome, il arrive quelquefois sur le marché, en un jour, vingt mille cailles. Dans l'archipel grec, on en prend tant qu'on les sale par tonnes. A Santorin, on les conserve dans le vinaigre. En France, sur le littoral, malgré la loi qu'on semble oublier, on en capture aussi des quantités considérables. Si bien que, après tous ces massacres, on peut s'étonner que la tribu nomade qui progresse vers le Nord ne soit pas entièrement décimée. Il en reste encore qui se répandent dans nos champs, dans les prés. La fécondité de l'espèce est énorme : autrement, l'Afrique n'en reverrait guère. La tribu s'augmente considérablement en Europe et bravement, aux mauvais jours, elle regagne les pays chauds. Cette fois, ce n'est plus la caille maigre qui nous était venue à la fin de l'hiver ; l'oiseau est gras, dodu ; il a pris santé dans les champs de France et d'Allemagne ; sa chair est fine et délicate.

Aussi, quand les émigrantes arrivent en forme sur le littoral, c'est à qui s'en emparera. On les capture à volonté. Les îles du Levant, les rives du Bosphore, s'en approvisionnent. Ce qui en reste parvient à traverser la Méditerranée. Et la chasse recommence.

Et, cependant, il y en a toujours. Oui. Mais la caille ne niche qu'en Europe. Le séjour là-bas ne comble pas les vides. Au contraire. En sorte que le déficit augmente, et il faudra bien arriver à la fin... Le mal empire depuis l'occupation de l'Egypte. Les Anglais aiment les cailles et font des envois continuels à la mère patrie.

Tels sont les intéressants renseignements que nous empruntons à la chronique de M. H. de Parville, dans les *Annales politiques et littéraires*.

République minuscule.

Tous nos lecteurs savent que la République de *Saint-Marin* est le plus petit Etat de l'Europe. Mais si nous les en entretenons aujourd'hui, c'est au point de vue de certaines particularités qui ne manquent pas d'intérêt.

Situé sur une partie des contreforts orientaux des Apennins, *Saint-Marin*, qui a une superficie de 5421 hectares, se trouve entièrement environné par le territoire italien. Le Monte Titano, qui est le point le plus élevé de ce petit territoire, a trois pics surmontés chacun par un château.

La ville de *San-Marino* compte 1600 habitants, en dehors des 8000 qui peuplent le reste du territoire de la République. C'est une des villes les plus pittoresques du monde, perchée comme elle est sur des falaises perpendiculaires. Le faubourg de *San-Marino*, au pied de la falaise, est le centre commercial de la république ; on y trouve la monnaie spéciale frappée par elle.

Un étroit sentier conduit à la pittoresque cité dont nous venons de parler. Du haut du château, on jouit d'une vue magnifique sur l'Adriatique, et, quand le temps est clair, on peut même apercevoir les côtes de la Dalmatie. On

dit que lorsque le courrier arrive au bourg, on sonne une cloche, et ceux qui habitent au haut du rocher, s'ils veulent leurs lettres, doivent descendre les chercher, car, par suite d'une ancienne tradition, le facteur ne gravit jamais la falaise.

L'histoire de *Saint-Marin* est des plus intéressantes. Le premier document qui s'y rattache date de 885. Les habitants achetèrent successivement diverses parcelles de terrain aux princes du voisinage, comme la forteresse de *Penna Rossa*, acquise en l'an 1000, et le château de *Cazolo*, en 1170. Le petit Etat ayant prêté son concours au pape Pie II, contre les Malatesta de Rimini, en reçut en récompense, en 1463, les châteaux de *Serravalle*, de *Feltano*, de *Montegiardino*, de *Fiorentino* et le bourg de *Piagge*.

Lors de l'annexion du duché d'Urbino aux Etats de l'Eglise, en 1631, l'indépendance de *Saint-Marin* fut reconnue. En 1797, Bonaparte décida de conserver la petite république comme échappatoire et lui donna même quatre canons pour la récompenser de la modération qu'elle avait montrée en refusant l'offre d'une extension de territoire. Pie VII la confirma dans son indépendance en 1717, et, en 1854, Napoléon III intervint pour la garantir contre les projets d'annexions de Pie IX. Enfin, lors de l'unification de l'Italie, *Saint-Marin* obtint la conservation de ses libertés.

Le pouvoir législatif appartient à un Grand-Conseil de 60 membres, dont 20 nobles, 20 bourgeois et 20 cultivateurs nommés à vie.

Le pouvoir exécutif est attribué à deux *capitani reggenti*, dont un noble et un roturier élus pour 6 mois par le Grand Conseil. Le pouvoir judiciaire appartient de droit à ces deux magistrats, mais ils ne font que juger ou concilier les petites causes. Pour affaires plus graves, le gouvernement institue un tribunal spécial composé de légistes étrangers à la république.

La force armée se compose de deux corps : la garde, forte de 31 hommes, officiers compris, servant de garde aux capitaines et au Conseil, et la milice, 950 hommes.

L'instruction publique compte un collège, avec chaires de droit, de philosophie, de mathématiques et de rhétorique, et deux écoles.

Le territoire de *Saint-Marin*, montueux et stérile, ne produit guère que des arbres fruitiers et de belles vignes où l'on récolte d'excellent vin. Ses ressources sont insuffisantes pour nourrir ses habitants qui émigrent en grand nombre pendant une partie de l'année.

Telle est cette curieuse république, dont l'étendue peut être traversée dans sa plus grande largeur en moins d'une heure.

C. PAULON.
(*Science illustrée*.)

Bijou d'or.

Episode de la vie des contrebandiers dans le Jura suisse.

(FIN.)

Il pouvait être trois heures du matin. Nous marchâmes bien une heure en silence, au milieu des grands sapins. Arrivés dans une clairière, *Petit-François* fit faire halte et déposer les ballots sous la corniche d'un rocher qui en surplombait un des côtés.

Un grand diable de sapin, au tronc énorme, avec des branches pareilles à de grands arbres et formant une sorte de candelabre gigantesque, occupait seul le centre de la clairière. — Regarde ton gibet, Abram ! tu ne diras pas que je l'ai mal choisi ! Cet été, les étrangers viendront te voir, si les corbeaux t'ont laissé encore quelques lambeaux de peau sur les os ! Ah ! tu es malin, toi ! Monsieur avait par trop de curiosité ! Monsieur aime les explorations ! fichtre ! Pour de la vue et de l'agrément, tu en auras là-haut !...

Si vous aviez vu la figure de ce monstre, les yeux injectés de sang, la bave aux lèvres, des mains

larges comme des battoirs, au poil roux, touffu, vous auriez compris que toute prière ou appel à ses bons sentiments, était superflu. Il ne me restait qu'à mourir en brave, pour faire honneur au corps.

— Louis, suiffe bien la corde, tuiras l'attacher à la dernière branche. En attendant, amusons-nous un peu avec ce beau merle. » L'amusement de *Petit-François* consista à m'attacher solidement au tronc du sapin, puis il mit habit bas, se retroussa les manches et alla chercher sous la corniche, une grosse pierre. Il se rangea avec son frère à une vingtaine de pas, et... je fus la cible.

Les premiers coups manquèrent. Peu à peu *Petit-François* s'excita, se rapprocha, rectifia son tir. Il fit placer son frère à quelques mètres derrière le sapin et celui-ci lui rejetait la pierre ; comme au jeu de quilles, quoi !

Un coup de pierre m'écrasa le poignet, un autre m'enfonça les côtes à droite, puis un dernier coup m'écrasa le nez et me mit la mâchoire en capilotade... cette fois c'était la fin... je perdis connaissance...

Quand je revins à moi, je sentis la langue de *Bijou* qui lâchait le sang sur mon visage ! j'étais adossé au tronc d'un arbre ; devant moi, sur la neige, gisaient deux cadavres : *Petit-François* et mon brigadier. L'appointé, seul dans la clairière, me frictionnait à tour de bras.

Ne cause pas, Abram ! Les brigands ont leur compte. Ils ont décampé avec du plomb dans l'aile ! Ils n'iront pas loin. Le brigadier a deux balles dans le corps, il est mort. *Petit-François* est là. Je lui ai fichu ma bayonnette dans le ventre. Il a son affaire. Pauvre vieux, va, ils t'ont bien arrangé ! Je vais aller à *Saint-Cergues* chercher des secours. *Bijou*, qui t'a sauvé, restera avec moi. En attendant, je t'enveloppe avec cette couverture de laine. Adieu, Abram, tu en réchapperas. Voilà un revolver, cache-le sous ta couverture. S'il en revenait un, laisse-le approcher à bout portant et brûle-lui la g....

Qu'ajouteraï-je encore, monsieur ? il revint avec des renforts et des brancards, on y posa ma personne bien endolorie et les deux cadavres. L'appointé partit à la poursuite des deux frères de *Petit-François*. Ils furent arrêtés sur la frontière de France et extradés. Ils ont les galères à vie à la Force de Lausanne. J'ai fait trois mois d'hôpital à la Samaritaine ; mon physique est bien laid. C'est ce que m'a dit ma petite Rosette, qui m'a traitreusement lâché, pour épouser l'épicier des Rousses, le receleur des contrebandiers. Le gouvernement m'a cousu la sardine d'appointé sur la manche, plus une gratification de cent francs. Il a alloué à la veuve du brigadier la moitié de la valeur des marchandises que j'avais découvertes dans la grotte. C'est une pension à la sicelle ; que voulez-vous, pour nous, serviteurs infimes, l'Etat ne se ruine pas !

Je suis toujours resté appointé et le resterai toujours, parce que je marque trop mal, dit le rapport.

Bijou, mon sauveur, avait réussi à s'échapper par une fissure de la grotte, était allé au poste de la Cure, n'avait trouvé personne. Revenu au Crouaz, il avait pris piste sur la sentinelle de l'Arzière, qui, soupçonnant un malheur, s'était, de concert avec le brigadier, mis à ma recherche. Le corps des gendarmes de Vaud l'a nommé officiellement *Bijou d'or*. Les camarades lui ont fait don d'une croix d'or que vous pouvez voir pendue, là, à son collier. La grotte du *Petit-François* s'appelle à présent « *Poitechaud* », en mon souvenir sans doute. Voilà mon histoire, monsieur !

A vous autres, maintenant.

Hugues MULLER-DARIER
(de Genève).

On caion que s'einnouyé.

Quand on homme a z'u lo guignon dè s'accoubliau avoué 'na perneta que ne fa què grogni et romnà pè l'hotò, l'est vito pllioraiè se le vint à passà l'arme à gautse ; mà se la fenna a adé té bon ménadzo avoué se n'homino et que n'aussant jamé z'u la pe petita tracasséri, lo pourro vévo ne sà pas què deveni, quand l'a perdu sa fenna ; ne fa què lameintà et rein ne pào lo consolà. L'est veré que l'est on rudo guignon dè s'evarir on dzo tot solet quand on a z'u couteuma dè vivrè du grantein à dou et qu'on s'est adé bin accordà tota sa via.